

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	23 (1977)
Heft:	7-8
Artikel:	Chamonix : Congrès de l'U.S.F. (avril 77) discours de notre ambassadeur
Autor:	Dupont, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-848623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chamonix
Congrès de l'U.S.F. (Avril 77)
Discours de notre Ambassadeur

Permettez-moi en premier lieu de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous apporter le salut des autorités fédérales.

Ce Congrès est le dernier auquel il m'est donné de participer dans l'exercice de mes fonctions. En effet, prenant ma retraite, je quitterai mon poste fin juin prochain. J'ai été très sensible à l'accueil si confiant et si amical que vous m'avez toujours réservé dans cette enceinte au cours des dix années de ma mission en France. J'ai apprécié le climat de confiance mutuelle dans lequel nous avons collaboré et je puis vous dire, alors que je préside pour la 11^e fois vos travaux, toute la joie que j'éprouve d'avoir encore cet ultime contact avec vous tous, mes amis.

On peut à juste titre se féliciter — et je suis à même d'en tirer moi-même la conclusion, puisque, depuis le début de ma mission à Paris, j'ai assisté à chacune de vos assises — de la création de cette institution. Celle-ci a prouvé son utilité, en tant que forum de rencontre et de discussion. Je ne saurais trop souligner la nécessité de telles réunions amicales et confiantes. Elles permettent d'instaurer non seulement un dialogue constructif, mais elles offrent la possibilité aux hommes de se mieux connaître et, se connaissant mieux, de mieux apprécier leurs problèmes respectifs et d'en débattre en connaissance de cause. Votre organisation faîtière, l'Union des Suisses de France, qui en est à sa 18^e année d'existence — elle fut fondée le 14 mai 1959 à Royaumont — a justifié tous les espoirs que l'on avait placés en elle. Je me plaît à lui rendre hommage. Vos présidents ont mis tout en œuvre pour atteindre l'objectif fixé « voir les Suisses de France s'unir, afin de resserrer les liens entre les différentes associations et assurer plus efficacement leur représentation au sein de l'organisation des Suisses de l'étranger ». Ils ont pleinement réussi dans leur entreprise.

Il serait peut-être indiqué de faire un bilan des expériences passées. Si on le dressait, je suis persuadé que l'on ne pourrait aboutir qu'à un bilan nettement positif. Année après année, il vous a été donné d'évoquer dans cette enceinte les problèmes qui vous tiennent à cœur. Votre voix a été entendue. Nos autorités se sont chaque fois efforcées de trouver à vos justes demandes des solutions.

Certes, la tâche n'est pas toujours

facile, car bien souvent dans ce domaine il faut innover et tout cela prend du temps. La réflexion en commun que vous avez menée a abouti à un élargissement de la vision des choses. Mais il y a plus : vous avez pris ainsi conscience de votre appartenance à une Communauté forte et unie. Vous avez compris la nécessité de témoigner par là votre attachement aux valeurs qui ont fait la force de notre Pays. Il est important, dans les circonstances actuelles, de renforcer encore votre cohésion face à un avenir dont personne n'est à même de prévoir l'issue et de s'inspirer de l'esprit de solidarité pour mieux affronter les difficultés de l'heure.

Il n'entre pas dans mon objet de prolonger cette allocution plus qu'il n'est nécessaire, pas plus que je n'ai le propos d'évoquer point par point votre ordre du jour très copieux. Tout au plus, soulignerai-je que deux questions importantes retiendront certainement plus longtemps votre attention. En effet, depuis notre rencontre de Paris au printemps dernier, la nouvelle convention franco-suisse en matière de sécurité sociale est entrée en vigueur. Elle ne manquera pas de donner satisfaction à un plus grand nombre d'intéressés, notamment quant au passage d'un régime national à un autre. En outre, cette année nous avons connu la première participation de nos compatriotes domiciliés à l'étranger à une votation fédérale. Cette participation peut encore paraître minime. Mais tout laisse à penser que, dans un avenir pas très éloigné, un nombre toujours plus grand de nos compatriotes feront usage de ce droit. Ainsi, par exemple, lorsque, le 12 juin, la Suisse sera appelée à se prononcer sur des projets dont dépendra en grande partie l'avenir financier de la Confédération, des cantons et des communes. En effet, un tel sujet ne doit laisser aucun de nous indifférent, même si en apparence notre Pays connaît une stabilité véritablement étonnante en ce qui a trait à la maîtrise de l'inflation et au maintien de l'emploi, puisque le taux de chômage reste supportable.

Il me reste à souhaiter que s'ouvre une discussion franche et ouverte et que de ce Congrès, comme des précédents, il soit possible de dire qu'il a été couronné de succès. Puisse notre réunion contribuer à resserrer encore les liens qui nous unissent et à renouveler notre foi dans notre Pays et dans l'avenir de nos institutions.

Ce n'est que tous ensemble, tous unis, que nous pourrons surmonter les obstacles qui peuvent se trouver sur notre route. (En terminant, l'ambas-

sadeur exprima sa gratitude aux différentes personnalités présentes et aux organisateurs du Congrès).

Pierre Dupont

Poème patriotique du 1^{er} Août National

Ce monde actuel où nous vivons où tout n'est que violence
Où les hommes regardent l'union avec indifférence
Nous ne devons plus prononcer le mot guerre mais le mot confiance
Croyez-moi, il y a quand même là-haut un petit coin de ciel bleu
Surtout contemplons-le et admirons-le avec tous nos yeux
A tous nos jeunes qui vivent continuellement dans l'instabilité
Je leur dis ne jugez pas trop sévèrement vos aînés
Vous leur devez beaucoup et nous faisons que vous aimer
Cette société qui vous pèse que vous cherchez à fuir à tout prix
Nous avons le devoir de l'accepter car c'est notre patrie
De nos jours où l'on ne parle que job de business de boulot fumant
Pour nous vétérans cela se résument en deux mots travail incessant
Et il nous a fallu des jours, des années pour gagner la bataille et cela durement
Ce drapeau bleu, blanc, rouge qui flotte sur notre belle France
Je les associe dans mon cœur en ce 1^{er} août au drapeau rouge et sa croix blanche
Quoi de plus émouvant de voir unies ces belles couleurs qui claquent à tous les vents
Souhaitons de toute notre âme que ces deux glorieux oriflammes ne sortent jamais des rangs
Faisons des vœux pour que ce soit toujours le rang de l'honneur de la paix et de la liberté.

S. Allamand